

COMMUNE DE FUVEAU

**Compte rendu de la réunion
Du Comité de Pilotage
Du Projet Educatif local**

« CONTRAT ENFANCE JEUNESSE »

Du jeudi 7 juin 2013

Vincent BONNIN
Coordinateur CEJ

Etaient présents :

Elus

Mme VAISSIE

Adjointe à l'enfance, la jeunesse et aux affaires scolaires.

Techniciens

Mme HURTIG
M BONNIN
M LEBRUN

Responsable du Service Enfance Jeunesse.
Coordinateur CEJ.
Directeur de l'ALAE et de l'ALSH.

Partenaires institutionnels

Mme OLIVIER

Caisse des allocations familiales

Parents d'élèves

M DUBUS
M MICHELOSI
Mme PELLEZ
Mme PERONNE
Mme PRIGENT
Mme VEUILLET

PEF.
Collectif de La Barque
PEEP Collège.
FCPE
FCPE.
PEF (remplace Mme GILLY).

Personnes excusées

Mme LARGUILLER.
Mme NICOLAS
Mme PERRONE
Mme REPOSSI

Personne extérieure.
Elue aux affaires sociales.
Directrice adjointe de l'ALAE et de l'ALSH.
Responsable du Secteur Ados.

SOMMAIRE

**A – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DE PILOTAGE
DU 9 AVRIL 2013.**

**B – BILAN ET PROPOSITIONS DES GROUPES PROJETS DES ECOLES
DE FUYEAU CONCERNANT LES ATELIERS PERISCOLAIRES.**

C – POINT SUR LA PREPARATION DE L'ETE.

Début de la réunion : 18 h 40

A – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DU 9 AVRIL 2013.

Le comité de Pilotage accueille Madame Olivier, nouvelle référente de la CAF des Bouches du Rhône.

Mme OLIVIER souligne le vif intérêt de la CAF pour les travaux de ce Comité de Pilotage.

Le compte rendu du Comité de pilotage du 9 avril 2013 est adopté à l'unanimité.

B – BILAN ET PROPOSITIONS DES GROUPES PROJETS DES ECOLES DE FUYEAU CONCERNANT LES ATELIERS PERISCOLAIRES.

Dans l'ensemble, on constate que peu de parents ont participé aux Groupes Projets. Rares sont ceux qui ont d'ailleurs répondu aux mails d'invitation aux réunions. En l'absence de retour, nous n'avons aucune idée des raisons de cette désaffection constatée.

1- Ecole Maternelle Ouyière

L'atelier conte a donné entière satisfaction. S'en ai suivi une discussion sur le changement ou non d'atelier pour l'année prochaine.

La directrice a demandé que l'atelier Conte soit reconduit.

Proposition validée par le Comité de Pilotage.

De même satisfaction des ateliers animés par des parents bénévoles (lecture de livre et jeux de sociétés).

La garderie du matin et du soir donne elle aussi entière satisfaction.

On a constaté une augmentation du nombre d'enfants en garderie le soir par rapport à l'année dernière (alors qu'il y a une classe de moins). Cette augmentation est très dure à comprendre et donc à anticiper. Un animateur a été rajouté à l'équipe.

Une grande discussion a porté sur le temps du midi lorsqu'il pleut. On constate une utilisation abusive de la télévision. Le Service Enfance a rappelé que la télévision pouvait être utilisée que si 3 conditions étaient réunies :

- Se fait avec un petit groupe.
- Il doit s'agir d'un choix pédagogique (et non occupationnel, pour faire passer le temps).
- Accompagnement de l'adulte encadrant ce temps.

Le Service Enfance rappelle la nécessité de séparer les enfants en petit groupe dans différentes salles de l'école, d'où la nécessité d'utiliser

les salles de classe par temps de pluie. La directrice n'y voit pas d'inconvénient pour elle-même, elle demandera l'accord de ses collègues.

Cette pratique existe déjà à La Barque pour les maternelles grâce au dialogue et au climat de confiance existant entre les enseignants, les agents municipaux et le Service Enfance.

Par contre, les classes d'élémentaires ne s'y prêtent pas, car souvent les enfants laissent leur travail commencé sur les tables durant la pause méridienne

2- Ecole élémentaire Ouvière

Trois parents étaient présents.

Ni la directrice ni un membre de l'équipe enseignante n'étaient présent.

La moyenne de fréquentation des ateliers s'est élevée à 10.68 enfants par séance (pour 9.77 l'année dernière). Ce qui montre que les ateliers ont été plébiscités par les enfants. Même si comme l'ont signalé les parents, les avis étaient partagés, tous les ateliers ne plaisaient pas aux mêmes enfants.

On note une forte demande de loisirs créatifs. M BONNIN dit qu'à l'heure actuelle, nous n'avons pas d'agents en mesure d'animer ce type d'atelier.

L'ensemble des ateliers sont reconduits.

Propositions validées par le Comité de Pilotage.

Lors de cette réunion, les parents sont revenus sur la question des tickets permettant aux enfants d'aller aux toilettes. Les enfants ne comprennent pas le principe, certains CP ne trouvent pas les adultes dans la cour et donc ne peuvent aller aux toilettes. Le ticket passant de mains en mains, les conditions d'hygiène ne sont pas réunies.

M BONNIN tient à bien expliquer la démarche. Dans toutes les écoles de France, les toilettes posent problème en termes d'hygiène, de discipline, d'intimité et de sécurité. En effet, les toilettes sont un endroit clos, à l'abri des regards des adultes. Le système du ticket permet aux agents de cour de réguler et de contrôler plus efficacement les sanitaires.

Les agents disposent de 4 tickets pour les garçons et de 4 tickets pour les filles. Un enfant désirant aller aux toilettes doit demander un ticket qu'il rendra en sortant des toilettes. Si tous les tickets ont été donnés, cela signifie que les sanitaires sont complets : il doit attendre qu'un enfant rende le ticket. On ne refuse donc pas aux enfants d'aller aux toilettes.

Pour l'instant, le problème de l'hygiène quant au ticket n'a pas trouvé de solution satisfaisante.

Quoi qu'il en soit, ce mode d'organisation donne entière satisfaction : sanitaires beaucoup plus propres et plus grande tranquillité.

Cette organisation s'applique dans toutes les cours d'élémentaires.

3- Groupe scolaire de la Roque Martine

Aucuns parents présents. Seule la directrice, Mme COUTAYAR était présente.

Retour positif sur la garderie aussi bien du côté des maternelles que des élémentaires.

Pour les maternelles :

L'atelier conte a donné entière satisfaction. Pour la première fois, les petites sections ont pu y participer. La conteuse Marie Pascal est également intervenue bénévolement sur le temps scolaire.

Souhait de reconduire l'atelier.

D'autre part suite au bilan positif de l'atelier passerelle de La Barque, projet de mettre en place un atelier de même type à la Roque Martine.

L'atelier passerelle s'adresse aux enfants de grande section et aux CP. L'objectif de cet atelier est d'amener progressivement les enfants de grande section aux ateliers qu'ils découvriront l'année prochaine. D'autre part, la Roque Martine étant un groupe scolaire, il nous apparaît important de ne pas cloisonner les enfants tout en prenant en compte leur âge et donc leur niveau de développement.

L'atelier passerelle serait un atelier théâtre animé par Pauline Estienne.

Propositions validées par le Comité de Pilotage.

Pour les élémentaires :

Gros succès des ateliers élémentaires (11.9 de moyenne), d'où la volonté de les reconduire.

Propositions validées par le Comité de Pilotage.

4- Ecole maternelle du 14 juillet.

Pas de parents présents. Directrice et ATSEM présente. Les ateliers bénévoles ont très bien fonctionné (lecture d'album et jeux).

L'atelier d'éveil aux sons de Pierre Henri Mandine a eu un vif succès auprès des enfants. Il a eu un retentissement, jusque dans la classe (les enfants y ramenaient leurs instruments).

Volonté de reconduire l'atelier.

Proposition validée par le Comité de Pilotage.

5- Ecole élémentaire Arthur Rimbaud.

Etaient présents le directeur et 3 parents.

La moyenne de fréquentation des ateliers s'est élevée à 11.13 enfants par séance (pour 10.34 l'année dernière).

L'ensemble des ateliers ont été plébiscité.

M FA, directeur de l'école, souligne que les enfants allant en atelier sont beaucoup plus concentrés l'après midi en classe que ceux restés dans la cour.

Il ressort de cette réunion la volonté de créer du lien sur l'école, de la transversalité entre les différents temps de l'école (scolaire et périscolaire) entre les enfants.

D'où l'idée que les enfants fassent une création commune (un totem par exemple) qui resterait dans l'école.

Proposition que l'atelier multisports instaure des jeux de cours.

Volonté de reconduire les ateliers.

Proposition validée par le Comité de Pilotage.

6- Groupe scolaire de La barque.

Etaient présents la directrice, une enseignante et un parent.

Madame COULANGE, directrice de l'école, constate elle aussi que les enfants participants aux ateliers sont eux aussi plus concentrés en classe l'après midi.

Pour les maternelles :

L'atelier théâtre a été très chaotique puisque 3 intervenants se sont succédés. Néanmoins, il est demandé de reconduire l'atelier.

L'atelier passerelle « exercer son regard » a très bien marché, là aussi volonté de le reconduire.

Les ateliers bénévoles ont fonctionné en dent de scie, du fait de la disponibilité des parents.

Pour les élémentaires :

La moyenne de fréquentation des ateliers s'est élevée à 6.95 enfants par séance (pour 6.67 l'année dernière).

Les ateliers marchent bien mais les locaux ne permettent pas d'accueillir plus d'enfants.

Depuis septembre 2012, les inscriptions aux ateliers se font directement auprès des intervenants (auparavant cela était géré par les enseignants), Mme COULANGE trouve que cela cloisonne avec les enseignants, ils ne suivent plus ce qui se passe en atelier.

Volonté de mettre en place l'atelier jardinage sur l'année et de reconduire les autres ateliers.

**Proposition validée par le Comité de Pilotage.
7- Ecole Ste Marie.**

La demande est faite à ce que l'atelier multisports soit reconduit.

Proposition validée par le Comité de Pilotage.

C – POINT SUR LA PREPARATION DE L'ETE.

1- L'accueil de Loisirs 3-12 ans.

10 places supplémentaires sont créés pour le mois de juillet (dorénavant 135 places).

10 places supplémentaires sont créés pour le mois d'aout (dorénavant 70 places).

25 places supplémentaires sont créés à partir de septembre pour les mercredis et les petites vacances.

Le mois de juillet est complet depuis le 7 mai (inscriptions ouvertes le 2 mai) ; malgré un surbooking 18 enfants étaient sur liste d'attente au 7 juin 2013.

Pour le mois de juillet, l'équipe d'animation est constituée en plus de l'équipe de direction de 30 animateurs dont 3 stagiaires.

2- Le secteur ados.

Le week-end kayak du 15-16 juin n'a que deux inscrits¹ pour 14 places. Nous pensons que la période n'est pas propice ainsi que l'activité. La mauvaise météo n'a pas aidé non plus. Il va être très probablement annulé.

Le mini séjour aux Stes Maries de la Mer du 6 au 8 juillet n'a plus qu'une place de disponible sur 14 places².

Les inscriptions au séjour dans les Alpes du 12 au 18 juillet seront ouvertes le 12 juin³.

Mme PELLENZ souligne qu'un questionnaire, élaboré par plusieurs parents, a été aux adolescents d'une part et à leurs parents d'autres part afin de connaître et recenser les besoins en terme d'accueil, de mode de garde et de loisirs.

Les résultats seront communiqués au prochain Comité de Pilotage.

Fin du Comité de Pilotage : 21h30

¹ Il sera finalement annulé.
² Il sera finalement complet.
³ Il sera finalement complet.